



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
29 septembre 2020
Français
Original : anglais

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées Treizième session

New York, 30 novembre, 1^{er} et 3 décembre 2020

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Élection des membres du Comité des droits des personnes handicapées.
5. Questions relatives à l'application de la Convention :
 - a) Débat général¹ ;
 - b) Tables rondes :
 - i) Handicap et entreprise : réalisation du droit des personnes en situation de handicap de travailler dans des environnements ouverts, inclusifs et accessibles ;
 - ii) Répondre aux droits et aux besoins des personnes âgées en situation de handicap : vieillissement et tendances démographiques ;
 - iii) Promouvoir des environnements inclusifs pour assurer la pleine mise en œuvre de la Convention.
6. Dialogue interactif entre les États parties, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes sur l'application de la Convention.
7. Décisions de la Conférence des États parties.
8. Clôture de la session.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 octobre 2020).

¹ Aucune réunion ne se tiendra au titre de ce point de l'ordre du jour durant la session. Toutefois, toute déclaration écrite reçue sera affichée sur le site Web spécial de la session.

